

PAR COURRIEL

Le 5 octobre 2026

N/Réf.: 31956

Objet : Demande d'accès aux documents - décision

Bonjour,

Par la présente, nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 14 septembre 2026. Celle-ci vise à obtenir *le nombre de demandes reçues dans le cadre du Programme de l'expérience québécoise, en date du 31 août 2026, ventilé selon les deux volets suivants :*

- *Diplômés du Québec;*
- *Travailleurs étrangers temporaires.*

À cet effet, nous vous transmettons ci-joint les renseignements demandés et détenus par le Ministère. Veuillez noter que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information du Québec de réviser cette décision, et ce, dans les trente (30) jours suivant la date de la présente lettre. Vous trouverez de plus amples informations à l'adresse suivante:

www.cai.gouv.qc.ca/citoyens/recours-devant-la-commission/concernant-lacces-aux-documents-dorganismes-publics/

Pour toute question relative à la présente décision, n'hésitez pas à nous contacter en répondant directement à ce courriel.

Veuillez recevoir nos salutations distinguées.

Tabita Nicolaica

**Responsable de l'accès aux documents et de la protection
des renseignements personnels**

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration
1200 boul. Saint-Laurent, 7^e étage, bureau 7.200
Montréal (Québec) H2X 0C9

www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

p. j.

Tableau 1. Nombre de demandes reçues dans le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) selon le volet, au 31 août 2026¹

Volet	Total
PEQ-Diplômés	7 938
PEQ-Travailleurs étrangers temporaires	4 426
Total	12 364

¹ Concerne seulement les demandes reçues à partir du 2 juillet 2026.

Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la statistique et de l'information de gestion. Données extraites le 13 septembre 2026.